

République de



Guinée-Bissau

Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Guinée-Bissau



Rapport d'état du système éducatif

Marges de manœuvre pour le développement du système éducatif dans une perspective d'universalisation de l'enseignement de base et de réduction de la pauvreté



Bureau
à Dakar

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION



Banque Mondiale

GUINÉE-BISSAU

Rapport d'état du système éducatif

Marges de manœuvre pour le développement du système éducatif dans une perspective d'universalisation de l'enseignement de base et de réduction de la pauvreté

Avril 2013

UNESCO-BREDA

Le bureau de l'UNESCO à Dakar et le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (UNESCO-BREDA) est le plus grand bureau de l'UNESCO en Afrique. L'UNESCO-BREDA a été créé en 1970 pour s'occuper de la planification de l'éducation en Afrique subsaharienne. Au fil des ans, il a élargi son champ d'activités l'étendant aux sciences, aux sciences sociales, à la culture et à la communication et l'information.

Le Pôle de Dakar

Le pôle de Dakar pour l'analyse sectorielle en éducation est une plateforme d'expertise rattachée à l'UNESCO-BREDA. Le Pôle de Dakar œuvre depuis 2001 à l'appui aux pays comme aux partenaires techniques et financiers dans les domaines de l'analyse des systèmes éducatifs, de l'élaboration des stratégies, et du suivi des politiques sectorielles en éducation.

Banque mondiale

La Banque mondiale est une source essentielle d'appui financier et technique pour les pays en développement du monde entier. L'institution a mis l'éducation au premier plan de sa mission de lutte contre la pauvreté. La Banque mondiale intègre l'éducation dans les stratégies économiques nationales, et aide à mettre en place des systèmes scolaires qui donnent aux enfants les moyens de devenir des citoyens actifs.

Publié en 2013 par :

Pôle de Dakar
UNESCO-BREDA
12 avenue Léopold Sédar Senghor
Dakar
SENEGAL

Tél : (+221) 33 849 59 79
Fax : (+221) 33 821 35 25
Web : www.poledakar.org

© UNESCO/Dakar - Pôle de Dakar

ISBN : 978 92 9091 111 1

Conception graphique : Imprimerie Graphi Plus - Tél.: +221 33 869 10 16
Crédits photo : Braima Mané

Ce document peut être reproduit librement à condition d'en mentionner la source.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent pas de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Résumé exécutif

L'analyse réalisée par une équipe nationale, en partenariat avec le Pôle de Dakar de l'UNESCO-BREDA et la Banque mondiale, a pour objectif de réaliser un diagnostic de l'ensemble du secteur éducatif afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses du système éducatif et d'identifier ainsi les stratégies les plus efficaces pour son amélioration. A l'instar du rapport, ce résumé exécutif se limite au diagnostic factuel, sans aborder, de façon directe, des recommandations en termes d'actions de politique éducative ; bien que la distance entre diagnostic et recommandations soit parfois faible.

Les analyses présentes dans cette étude ont pu être réalisées en mobilisant les données et informations issues de multiples sources, en particulier les enquêtes administratives scolaires du ministère de l'Éducation nationale, les données démographiques des Nations unies, les enquêtes de ménage du ministère de l'Économie (ILAP 2002, MICS 2006), les dépenses exécutées du ministère des Finances et les indicateurs macro-économiques du ministère de l'Économie.

Le système éducatif s'inscrit dans un contexte de croissance rapide de la population qui est essentiellement jeune, majoritairement rurale et pauvre

Le premier élément du diagnostic consiste à analyser le contexte dans lequel évolue le système éducatif bissau-guinéen. Ce contexte est marqué par deux dimensions déterminantes, l'une est relative aux questions démographiques, l'autre aux aspects macro-économiques.

Tableau 1 : Quelques indicateurs démographiques, 1990 – 2009

	1991	2000	2006	2009
Population totale (milliers)	979	1 220	1 413	1 521
Part des 7-12 ans	17 %	18 %	17 %	16 %
Part des 7-17 ans	28 %	31 %	30 %	28 %
Taux de natalité (‰)	44,1	42,3	40,9	
Taux de mortalité (‰)	17,7	17,5	17,3	
Indice de fécondité	6,8	6,8	6,8	6,8
Taux de croissance moyen annuel 1991-2000	2,5 %			

Source : INEC, RGPH 1991, RGPH 2009, et calcul des auteurs.

En effet, la population scolarisable pour l'enseignement de base, soit les 7-12 ans, représente près d'un cinquième de la population et cette part devrait se maintenir dans les prochaines années.

Le conflit politico-militaire de 1998 et l'instabilité institutionnelle post-conflit a conduit à une dégradation profonde des conditions de vie de la population, dont 60 % vit en zone rurale, dans des conditions très difficiles et sans accès aux services et infrastructures sociaux de base (école, santé, assainissement). En 2010, 69 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté (moins de 2 dollars USD par jour).

Tableau 2 : Indicateurs socio-économiques

	2000	2002	2006	2010
% population rurale	65 %		63 %	60 % (2009)
Pauvreté monétaire (<2\$/jour)		64,7 %		69,3 %
Pauvreté monétaire (<1\$/jour)		20,8 %		33,0 %
Indice de Développement humain (classement) ¹⁰	172/177		175/177 (2007)	164/169

Sources : MICS 2000, ILAP 2002, MICS 2006, Rapport sur le Développement Humain GB, Rapports mondiaux sur le développement humain 2007 et 2010, RGPH 2009, ILAP 2010.

Les performances en termes de croissance économiques sont faibles et la Guinée-Bissau reste fortement dépendante de l'aide extérieure

Sur le plan macro-économique, si le PIB connaît une croissance réelle positive depuis 2004 (+3,2 %), cette croissance est insuffisante pour absorber la croissance de la population et le PIB par habitant croît relativement peu. Le pays est loin d'avoir rattrapé son niveau de production d'avant la crise politico-militaire : le PIB par habitant est passé, en francs constants de 2010, d'environ 317 000 francs CFA en 1997 à 269 000 francs CFA en 2010, soit une baisse de 15 %, ce qui traduit un appauvrissement significatif du pays.

Par rapport aux valeurs préconisées par l'UEMOA, la Guinée-Bissau présente une performance peu satisfaisante en matière de prélèvement des recettes publiques puisque les recettes fiscales et non fiscales représentent environ 11 % du PIB en 2010).

Par ailleurs, la part des recettes propres de l'État dans les ressources totales de Guinée-Bissau est assez faible : depuis 1997, les ressources extérieures représentent en moyenne plus de 40 % des recettes totales ce qui traduit une grande dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Le système éducatif présente une bonne performance en termes quantitatifs avec une nette amélioration de la couverture scolaire

La couverture scolaire s'est nettement améliorée à tous les niveaux entre 1999-00 et 2009-10, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3 : L'évolution des taux bruts de scolarisation (TBS) entre 1999/00 et 2009/10

	1999/2000	2009/2010	Accroissement annuel
Précolaire	3 %	5 %	+5 %
Enseignement de base	70 %	117 %	+5 %
Enseignement secondaire	19 %	43 %	+9 %

Source : calcul des auteurs à partir des données GIPASE et données démographiques Nations unies.

C'est l'enseignement secondaire qui a vu sa couverture scolaire progresser le plus rapidement (+9 % par an). À titre comparatif, les couvertures scolaires de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement de base n'ont augmenté respectivement que de 5 % par an. Toutefois, l'enseignement de base présente la meilleure couverture avec un taux brut de scolarisation de 117 % alors que le taux brut de scolarisation du secondaire est de 43 % en 2009-10.

Cependant, l'enseignement de base universel est encore loin d'être atteint

Malgré l'évolution positive des taux brut de scolarisation pour chaque niveau d'enseignement, les analyses montrent que seuls 62 % des enfants achèvent l'enseignement de base en 2009-10. Les analyses montrent également que l'accès à l'enseignement de base (en première année) n'est pas forcément universel malgré un taux d'accès de 164 %. En effet, un nombre important d'enfants plus jeunes ou plus âgés que l'âge normal entrent à l'école et on observe donc un phénomène multi-cohortes. Même s'il convient de rester prudent sur la déclaration des âges, les données administratives montrent que 54 % des élèves nouveaux entrants en 1^{ère} année de l'enseignement de base en 2009-10 étaient âgés de 8 ans et plus (hors madrasas). Une analyse menée sur le MICS 2006 montrait que la probabilité d'entrer à l'école était estimée en 2005-06 à 76 %. Même s'il est probable que la proportion d'enfants qui accèdent à l'école a augmenté depuis 2006, il n'est pas pour autant certains que tous les enfants entrent à l'école en Guinée-Bissau. Par ailleurs, 55 % des enfants accèdent à l'enseignement secondaire (en 7^{ème} année) et seuls 22 % l'achèvent (11^{ème} année).

Les dynamiques actuelles observées entre les classes ainsi que les abandons constatés d'une année sur l'autre sont particulièrement préoccupants : sur 100 enfants qui entrent en première année de l'enseignement de base, seuls 72 accèdent en deuxième année (28 abandonnent), 58 arrivent en 3^{ème} année (14 abandons supplémentaires entre la seconde et la troisième année) et 38 enfants arrivent au final en sixième année.

Les problèmes d'abandon en cours de cycle et de non-fréquentation scolaire sont à la fois des problèmes d'offre et de demande scolaire. Les analyses ont montré que plus de 20 % des enfants âgés entre 7 et 14 ans se trouvent à plus de 30 minutes de la première école alors même que la probabilité de ne pas aller à l'école augmente nettement avec le temps qui sépare la première école du domicile de l'enfant. Il y a donc un problème d'offre scolaire lié à un manque d'écoles dans certaines zones. De plus, même dans les zones où il y a des écoles, celles-ci ne présentent pas forcément la continuité éducative. En effet, 57 % des élèves scolarisés en 1^{ère} année dans l'enseignement de base se trouvent dans des écoles qui n'assurent pas la continuité éducative jusqu'à la fin du cycle. De plus, 40 % des élèves scolarisés en 4^{ème} année de l'enseignement de base ne peuvent pas continuer leur scolarité dans la même école l'année suivante car il n'y a pas de classe de 5^{ème} année.

D'autres facteurs de non-fréquentation scolaire liés à la demande sont en cause. En effet, les causes d'abandon de l'école citées en général par les familles sont essentiellement le travail des enfants (32 %) et le mariage précoce pour les filles (29 %). Par ailleurs, certains facteurs socio-économiques influencent la demande. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être un jour allé à l'école augmente pour l'enfant lorsque : il est un garçon, le chef de ménage est une femme, le niveau d'instruction du chef de ménage est plus élevé, l'enfant appartient à une ethnie autre que l'ethnie mandingue, l'enfant vit à Bissau et non dans le Nord du pays, et l'enfant fait parti d'un ménage plus aisé.

Une efficacité interne dans l'enseignement de base et l'enseignement secondaire général particulièrement faible

L'efficacité interne vise à évaluer pour chaque cycle la capacité du système éducatif à amener les élèves du début à la fin du cycle à moindre coût. Les redoublements, de par les conséquences importantes en termes de places mobilisées qu'ils engendrent, sont, avec les abandons, une composante essentielle de l'efficacité interne. Le tableau 4 montre une légère diminution des redoublements pour chaque niveau d'enseignement entre 1997-98 et 2009-10. Toutefois, hormis pour l'enseignement secondaire complémentaire où la

proportion de redoublants n'est que de 6 %, les chiffres pour les autres niveaux (enseignement de base et enseignement secondaire général) restent globalement trop élevés¹.

Tableau 4 : Évolution des proportions de redoublants au cours des 10 dernières années

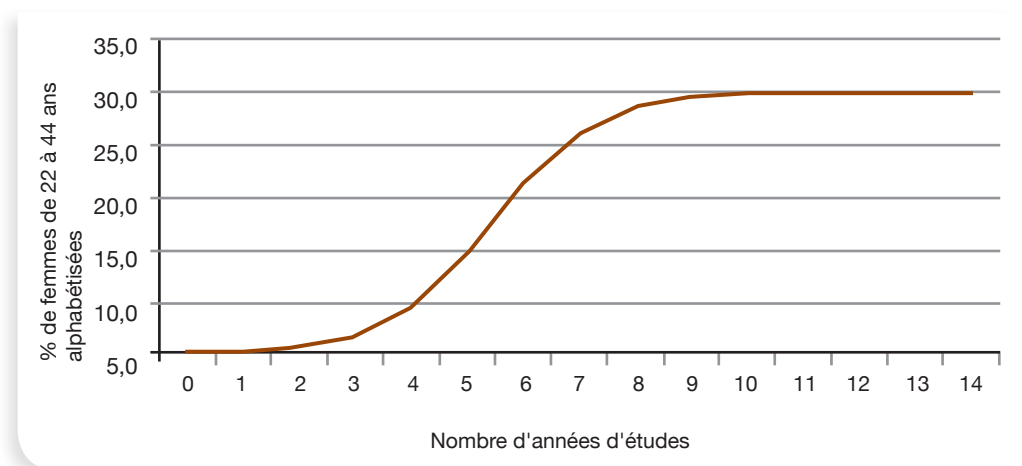
	1997-98	2005-06	2009-10
Enseignement de base	23 %	19 %	14 %
Enseignement secondaire général	23 %	16 %	15 %
Enseignement secondaire complémentaire	8 %	5 %	6 %

Source : Données GIPASE.

Les ressources finançant les redoublements et les années de scolarité des élèves abandonnant avant la fin du cycle représentent environ 46 % des ressources au niveau de l'enseignement de base. Ce chiffre s'élève à 33 % pour l'enseignement secondaire général et à 17 % pour l'enseignement secondaire complémentaire. Ainsi, une partie importante des ressources n'est pas utilisée de la façon la plus efficace.

Le système éducatif produit encore trop peu d'alphabétisés durables après six années de scolarité

Graphique 1 : Probabilité d'être alphabétisé en fonction du niveau d'étude chez les femmes âgées de 22 à 44 ans



Source : MICS 2006, calcul des auteurs.

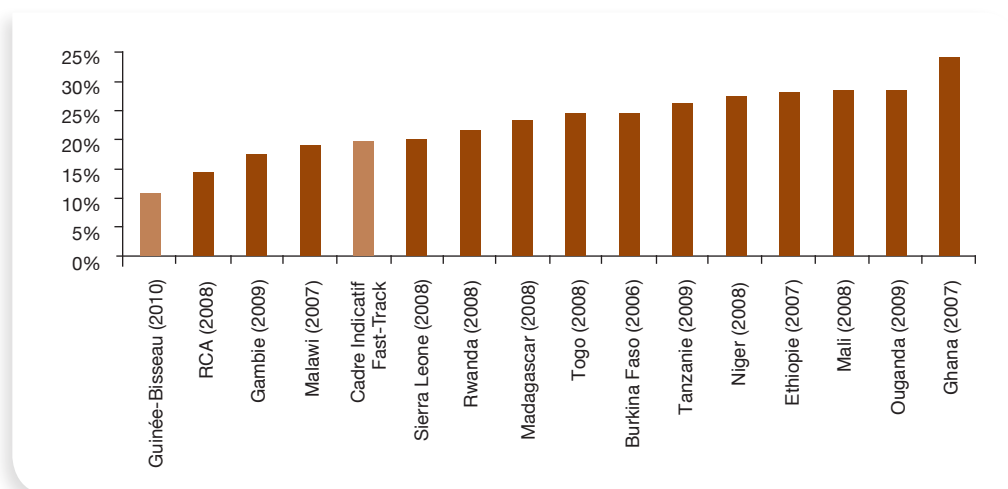
Une mesure alternative à celle des acquis des élèves et mobilisable à travers certaines enquêtes de ménages est celle de l'alphabétisation des adultes. Bien sûr, les objectifs des programmes scolaires ne se limitent pas à l'alphabétisation mais on peut considérer qu'il s'agit d'une première dimension qui peut légitimement servir à l'évaluation de l'efficacité de l'école. Une analyse menée sur l'enquête MICS 2006 montre que, pour les femmes âgées de 22 à 44 ans, la probabilité d'être alphabétisé après 6 années de scolarité est seulement de 65 % (graphique 1) alors qu'on pourrait penser qu'un individu se doit d'être alphabétisé à la fin de l'enseignement de base.

¹ Le cadre indicatif Fast Track préconise une moyenne de 10 % de redoublants à l'enseignement de base.

La part de l'éducation dans les dépenses courantes totales de l'État est trop faible

La part des dépenses courantes d'éducation dans les dépenses courantes de l'État hors dette représente 11 % en 2010 en Guinée-Bissau. Le graphique 2 compare la situation de la Guinée-Bissau avec d'autres pays africains à niveau de richesse similaire.

Graphique 2 : Dépenses courantes publiques d'éducation en % des dépenses courantes hors dette de l'État, comparaisons internationales



Sources : Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA).

NB : pays avec un PIB/habitant compris en 2009 entre 300 et 700 dollars USD.

La Guinée-Bissau est le pays où la part des dépenses publiques d'éducation représente la plus faible proportion des dépenses courantes hors dette de l'État. En effet, tous les autres pays représentés allouent une part supérieure ou égale à 14 % et des pays comme le Mali, l'Ouganda ou le Ghana allouent presque 30 % et plus de leurs dépenses courantes hors dette à leurs dépenses courantes d'éducation.

En termes de répartition intra-sectorielle, les dépenses courantes d'éducation sont favorables à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire ; mais financent très majoritairement les dépenses de personnel au détriment des dépenses administratives et pédagogiques

Tout d'abord, du point de vue de la ventilation sous-sectorielle, on constate que la majeure partie des dépenses courantes sert à financer les enseignements de base et secondaire (55,2 % pour l'enseignement de base et 32,7 % pour l'enseignement secondaire soit un total de 87,9 %). L'enseignement de base occupe donc une place prioritaire au niveau de l'éducation en Guinée-Bissau puisque plus de la moitié des dépenses sont accordées à ce sous-secteur, ce qui entre en cohérence avec le cadre indicatif de l'initiative Fast Track².

² Le cadre Fast Track indique que 50 % des dépenses courantes d'éducation devraient aller à l'enseignement de base.

Tableau 5 : Répartition des dépenses courantes publiques d'éducation par niveau d'enseignement, année 2010

Préscolaire	0,9 %
EB	55,2 %
ES	32,7 %
EFTP	2,5 %
Supérieur	4,7 %
Sup. à l'étranger	0,6 %
Écoles normales	1,3 %
ENS	1,0 %
Alphabétisation	0,5 %
Recherche. Scientifique	0,5 %
TOTAL	100 %

Sources : Direction Générale du Budget – Ministère des Finances, Solde 2010 – Ministère des Finances, base de données du personnel 2009/10 de la GIPASE – Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sciences, de la Jeunesse et des Sports, et calcul des auteurs.

Les personnels constituent de loin le principal poste des dépenses d'éducation. En effet, les dépenses de personnel pour l'année 2010 représentent 91 % des dépenses courantes totales de l'éducation.

Tableau 6 : Structuration des dépenses courantes publiques d'enseignement, année 2010

	Masses salariales		Dépenses non salariales			% dépenses hors salaires	% des dépenses hors salaires enseignant
	Personnels	Personnels	Admin. et pédago.	Sociales	Sub.		
	Enseignants «craie en main»	non-enseignants					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)+(4)+(5)	(2)+(3)+(4)+(5)	
Préscolaire	63,9 %	30,6 %	5,5 %	0,0 %	0,0 %	5,5 %	36,1 %
EB	80,4 %	13,9 %	5,7 %	0,0 %	0,0 %	5,7 %	19,6 %
ES	79,4 %	15,0 %	5,6 %	0,0 %	0,0 %	5,6 %	20,6 %
EFTP	56,8 %	37,6 %	5,6 %	0,0 %	0,0 %	5,6 %	43,2 %
Supérieur (hors recherche scientifique)	67,9 %	12,0 %	8,1 %	11,0 %	1,0 %	20,1 %	32,1 %
Écoles Normales	76,8 %	11,0 %	7,4 %	4,7 %	0,0 %	12,2 %	23,2 %
ENS	84,5 %	10,0 %	5,5 %	0,0 %	0,0 %	5,5 %	15,5 %
Alphabétisation	67,6 %	26,9 %	5,5 %	0,0 %	0,0 %	5,5 %	32,4 %

Sources : Direction Générale du Budget – Ministère des Finances, Solde 2010 – Ministère des Finances, base de données du personnel 2009/10 du GIPASE – Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sciences, de la Jeunesse et des Sports, et calcul des auteurs.

Si on se réfère aux dépenses courantes par niveau d'enseignement (tableau 6), on s'aperçoit que les salaires (enseignants et non-enseignants) représentent 94 % des dépenses de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire en 2010 ce qui laisse peu pour les dépenses administratives et pédagogiques (environ 6 %).

Concernant spécifiquement l'enseignement de base, le cadre indicatif Fast Track recommande une part des dépenses hors salaires des enseignants de 33,3 % alors que celle-ci n'est que de 19,6 % en Guinée-Bissau.

Le tableau 7 présente les rémunérations moyennes des enseignants de l'enseignement de base en termes de PIB par habitant. On observe que les chiffres sont en dessous de la moyenne réalisée sur 10 pays³ d'un niveau de richesse comparable (2,3 PIB/habitant contre 4,4 en moyenne sur les 10 pays). Le niveau de rémunération des enseignants de l'enseignement de base est également inférieur à la rémunération moyenne indiquée par le cadre de l'initiative Fast Track (3,5 PIB/habitant).

Tableau 7 : Les rémunérations des enseignants (PIB/ habitant)

	Enseignement de base
Salaire moyen Guinée-Bissau	2,3
Moyenne sur 10 pays africains avec un PIB/habitant compris entre 300 et 700 dollars USD	4,4
Cadre de l'initiative Fast Track	3,5

Sources : Direction Générale du Budget – Ministère des Finances, Solde 2010 – Ministère des Finances, base de données du personnel 2009/10 du GIPASE – Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sciences, de la Jeunesse et des Sports, et calcul des auteurs, et Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA).

Des dépenses publiques par élève inférieures à la moyenne des autres pays comparables

L'analyse détaillée des dépenses publiques d'éducation en 2010 a permis de déterminer la dépense publique par élève pour chaque niveau d'enseignement (tableau 8), c'est-à-dire le montant dépensé par l'État pour chaque élève d'un niveau donné scolarisé dans un établissement public. Si un étudiant du supérieur a un coût 7,5 fois plus important qu'un élève de l'enseignement de base, un élève de l'EFTP coûte 3 fois plus cher qu'un étudiant de l'enseignement supérieur. En comparaison à la moyenne de 10 pays africains à niveau de richesse similaire, les dépenses publiques unitaires pour tous les niveaux d'enseignement sont beaucoup moins importantes en Guinée-Bissau. En effet, en raison d'un arbitrage budgétaire inter sectoriel défavorable à l'éducation⁴, les dépenses publiques unitaires sont assez faibles pour chaque niveau d'enseignement.

3 Ces pays sont le Burkina Faso (2006), le Mali (2008), la RCA (2008), la Gambie (2009), la Tanzanie (2009), le Niger (2008), le Rwanda (2008), Madagascar (2006), le Ghana (2007) et le Togo (2007).

4 Les dépenses courantes d'éducation ne représentent que 11 % des dépenses courantes hors dette de l'État.

Tableau 8 : Les dépenses publiques par élève par niveau d'enseignement, année 2010

	Enseignement de base	Secondaire	EFTP	Supérieur*
En FCFA	14 429	26 686	328 157	109 689
en % du PIB / habitant	5,4 %	9,9 %	122,1 %	40,8 %
Moyenne 10 pays africains dont le PIB/habitant compris entre 300 et 700 USD	11,9 %	28,8 %	177,3 %	236,9 %

* y compris ENS

Sources : Direction Générale du Budget – Ministère des Finances, Solde 2010 – Ministère des Finances, base de données du personnel 2009/10 du GIPASE – Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sciences, de la Jeunesse et des Sports, et calcul des auteurs, et Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA).

Une contribution importante des ménages à l'éducation de leurs enfants

Les ménages contribuent fortement au financement de l'éducation : ils ont dépensé près de 4,4 milliards de francs CFA pour la scolarisation de leurs enfants en 2010, dont plus de la moitié pour le secondaire. Cette somme représente 49 % des dépenses totales, avec des différences selon les niveaux : les familles contribuent majoritairement au financement du secondaire et du préscolaire (à hauteur de 62 et 65 % pour ces deux niveaux). A l'inverse, à l'enseignement de base, c'est l'État le principal financeur, puisque les dépenses des ménages représentent 34 % du financement. Cependant, cette charge des ménages reste très importante, notamment au regard des objectifs de la Scolarisation Primaire Universelle.

Tableau 9 : Part des dépenses d'éducation des ménages dans les dépenses totales nationales

	Préscolaire	Enseignement de base	Enseignement secondaire	Total
Dépense par enfant (FCFA)	9 500	5 100	36 130	
Effectifs scolarisés	9 044	288 738	78 026	
Dépenses des familles (millions FCFA 2010)	85,9	1 472,6	2 819,1	4 377,5
Dépenses de l'État (millions FCFA 2010)	46,1	2 889,2	1 709,3	4 644,6
Dépenses totales (millions FCFA 2010)	132,0	4 361,8	4 528,4	9 022,1
% des dépenses supportées par les familles	65 %	34 %	62 %	49 %

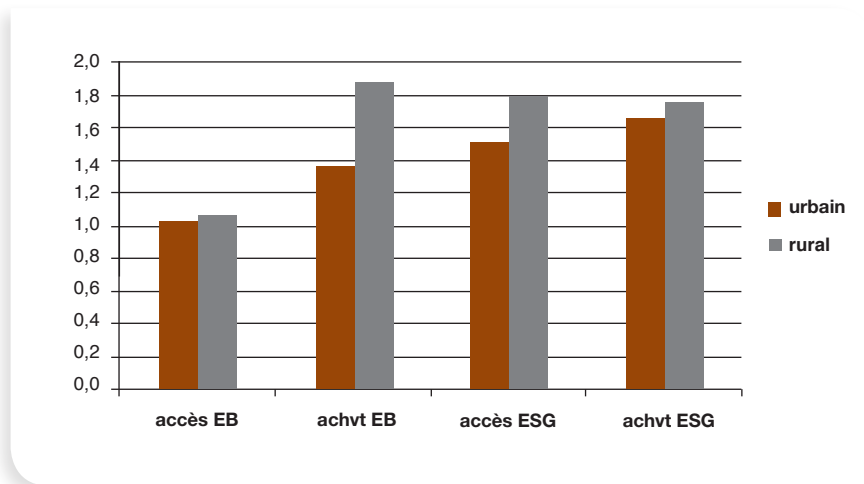
Source : base de données de l'enquête auprès des ménages ILAP 2002, base de données du personnel 2005/06 de la GIPASE – Ministère de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sciences, de la Jeunesse et des Sports, Ministère des Finances, et calcul des auteurs.

Des disparités très marquées dans la scolarisation selon le niveau de vie des ménages, la zone de résidence et le genre

Si les filles entrent presque autant que les garçons à l'école en Guinée-Bissau, elles ont presque deux fois moins de chances d'arriver en 6^{ème} année que les garçons en zone rurale, contre 1,4 en zone urbaine comme le montre le graphique 3.

Il faut noter que, si on observe un accroissement continu des inégalités entre les filles et les garçons urbains au cours de la scolarité, ce constat n'est pas valable pour les jeunes ruraux puisque le rapport des probabilités d'accès garçons/filles stagne voire baisse légèrement à partir de la 6^{ème} année. Les jeunes issus de milieu rural ont très peu de chances d'achever l'enseignement de base et d'accéder à l'enseignement secondaire ; on peut donc penser que ceux qui y parviennent, et notamment les filles, présentent des caractéristiques spéciales qui font qu'elles n'abandonnent alors pas plus que les garçons.

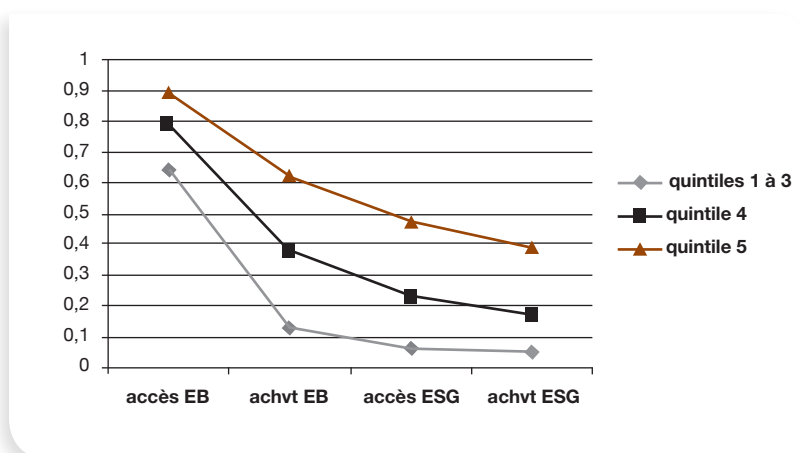
Graphique 3 : rapport des probabilités d'accès garçons/filles selon la zone de résidence, 2005/06



Source : MICS 2006 et calcul des auteurs.

Le niveau de vie joue un rôle essentiel dès l'accès à l'école : alors que les enfants des ménages les plus aisés ont 90 % de chances d'aller à l'école, la probabilité pour les enfants des ménages les plus pauvres (quintiles 1 à 3) n'est que de 65 %. Comme pour les disparités liées au milieu de résidence, les inégalités liées au niveau de vie s'accroissent à mesure qu'on avance dans le système scolaire, puisque les enfants des ménages les plus aisés ont cinq fois plus de chances de terminer l'enseignement de base et huit fois plus de chances d'être scolarisés dans l'enseignement secondaire.

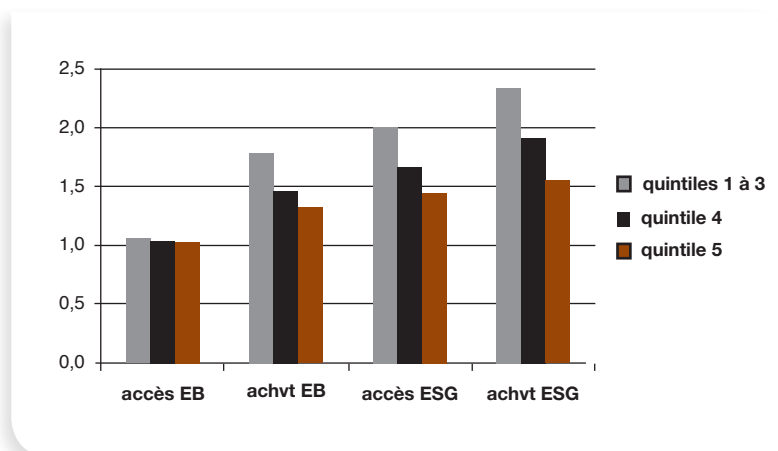
Graphique 4 : probabilités estimées d'accéder à différents niveaux selon le niveau de vie, 2005/06



Source : MICS 2006 et calcul des auteurs.

Par ailleurs, les filles subissent plus que les garçons ces inégalités dues au niveau de vie : les différences de scolarisation aux différents niveaux entre filles et garçons sont beaucoup plus accentuées dans les ménages très pauvres (quintiles 1 à 3) que dans les ménages plus aisés. Dans un contexte où les ressources sont particulièrement rares et où l'éducation de tous les enfants ne peut être assurée, celle des filles sera sacrifiée au profit de celle de leurs frères.

Graphique 5 : rapport des probabilités d'accès garçons/filles selon le niveau de vie, 2005/06



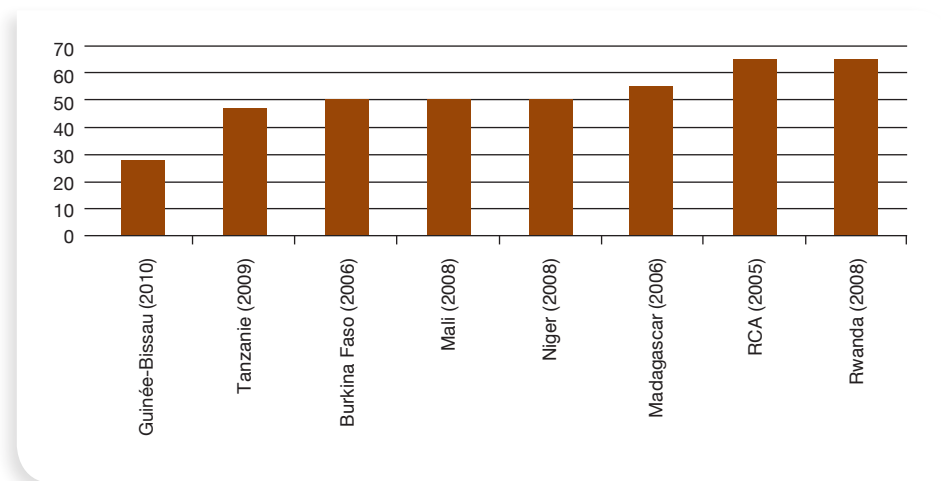
Source : MICS 2006 et calcul des auteurs.

Ainsi, dans les ménages les plus pauvres, les garçons ont 1,8 fois plus de chances d'arriver en 6^{ème} année que les filles alors que ce rapport n'est que de 1,3 dans les ménages les plus aisés. On observe donc là encore un cumul des inégalités liées au genre et au niveau de revenu. Cependant, il faut souligner que même au sein des ménages du quintile 5, les disparités de genre sont loin d'être négligeables, puisque les garçons ont 1,5 fois plus de chances d'aller à l'enseignement secondaire général que les filles.

Une répartition inégale des ressources allouées à l'éducation dans la population moins prononcée que dans les autres pays à niveau de richesse similaire, mais avec tout de même de fortes disparités sociales dans l'appropriation de ces ressources

En se situant dans une perspective comparative, la Guinée-Bissau est l'un des pays les plus équitables en termes de distribution. En effet, les pays comparables à la Guinée-Bissau en termes de PIB/habitant allouent entre 47 % (Tanzanie) et 64 % (Rwanda) de leurs ressources au 10 % les plus éduqués de la population alors qu'en Guinée-Bissau, seuls 28 % des ressources bénéficient au 10 % les plus éduqués.

Graphique 6 : % des ressources dont bénéficient les 10 % les plus éduqués, comparaisons internationales



Sources : Chapitre 2, Chapitre 3, calcul des auteurs, et Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA).

La question se pose à présent de savoir comment les inégalités dues aux caractéristiques socio-économiques se répercutent dans l'appropriation des ressources publiques allouées à l'éducation. Le tableau 10 présente le pourcentage de ressources dont bénéficie chaque groupe de population.

On met ainsi en évidence que les groupes favorisés bénéficient de plus de ressources publiques d'éducation au détriment des groupes défavorisés. Les garçons par exemple s'approprient 59 % des ressources et les filles 41 % alors même qu'il y a autant de filles que de garçons dans la population. 76 % des ressources vont aux enfants et jeunes issus de milieu urbain alors même qu'ils ne représentent qu'un peu plus du tiers des jeunes de 7 à 24 ans. Enfin, le quart des jeunes issus des ménages les plus aisés bénéficient de plus de la moitié des ressources allouées à l'éducation, quand les 17 % les plus pauvres n'ont que 6 %. D'importantes disparités dans l'appropriation des ressources publiques sont donc observées en fonction des caractéristiques socio-économiques.

Tableau 10 : Part des ressources dont bénéficie chaque groupe de population

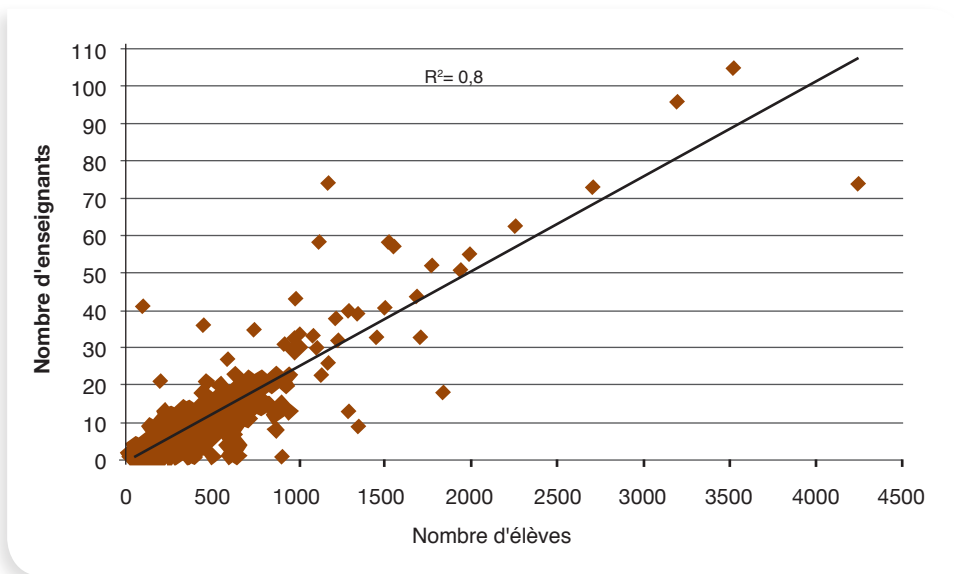
	% de ressources accumulées						% dans la population
	Sans scolarisation	EB	ESG	ESC	Supérieur	Total	
Selon le revenu							
Q1	0 %	3 %	2 %	1 %	1 %	6 %	17 %
Q2	0 %	3 %	2 %	1 %	0 %	6 %	19 %
Q3	0 %	4 %	3 %	2 %	0 %	9 %	20 %
Q4	0 %	5 %	8 %	6 %	2 %	21 %	21 %
Q5	0 %	5 %	20 %	18 %	15 %	57 %	23 %
Selon la localisation							
Rural	0 %	11 %	7 %	5 %	1 %	24 %	61 %
Urbain	0 %	8 %	27 %	23 %	18 %	76 %	39 %
Selon le sexe							
Filles	0 %	9 %	14 %	11 %	7 %	41 %	50 %
Garçons	0 %	10 %	20 %	17 %	11 %	59 %	50 %

Source : tableau 4.1 et tableau 4.2 du rapport.

L'allocation des enseignants par l'État dans les écoles d'enseignement de base reste à améliorer et à rendre plus équitable entre régions

L'allocation du personnel enseignant, qui constitue le point central des questions de gestion administrative, se présente différemment selon le niveau d'enseignement abordé. Pour l'enseignement de base, on observe que des progrès peuvent encore être réalisés dans l'allocation des enseignants aux écoles dans la mesure où encore 20 % des affectations ne s'expliquent pas par le nombre d'élèves dans les établissements ; or les pays les plus performants comme la Guinée obtiennent un chiffre inférieur à 10 %. À titre d'illustration, le graphique 8 permet de voir que pour une école de 500 élèves, certaines disposent de 15 enseignants alors que d'autres ne bénéficient que de 1. À titre d'illustration, le graphique 7 permet de voir que pour une école de 500 élèves, certaines disposent de 15 enseignants alloués directement par l'État alors que d'autres ne bénéficient que d'un enseignant alloué par l'État et que par conséquent, le déficit d'enseignants est très certainement comblés par des maîtres communautaires recrutés et payés directement par les parents.

Graphique 7 : Cohérence de l'allocation des enseignants dans les écoles publiques au niveau de l'enseignement de base, 2005-2006



Source : calcul des auteurs à partir des bases de données scolaire et du personnel 2005-06 de la GIPASE.

Les régions de Biombo, de Bolama et du Secteur Autonome de Bissau (SAB) sont les mieux dotées en enseignants alloués par l'État alors que la région de Quinara est la moins bien dotée. On note une différence de 34,7 points entre la région de Quinara (70,6 élèves par enseignant alloué par l'État) et celle du Secteur Autonome de Bissau (35,9 élèves par enseignant alloué par l'État). Dans l'ensemble, six régions présentent des ratios élèves-maître supérieurs à la moyenne nationale (50,4) et trois en dessous. Ces données traduisent des insuffisances dans la gestion au niveau central de l'allocation des enseignants aux régions. Toutefois, il convient de préciser que les ratios élèves-maître observés ne tiennent pas compte des maîtres directement recrutés et rémunérés par les communautés. On peut donc penser que les communautés des régions comme Quinara font appel à des enseignants communautaires payés directement par les parents dans des proportions relativement importantes.

Une organisation scolaire dans l'enseignement de base essentiellement en vacances multiples qui peut avoir un impact négatif sur le temps d'apprentissage

L'usage de la vacation multiple est très prononcée dans l'enseignement de base dans les écoles publiques étant donné qu'environ 56 % des salles de classe accueillent deux groupes d'élèves à des moments différents de la journée, 11,5 % des salles de classe accueillent trois groupes d'élèves à des moments différents et moins de 1 % des salles reçoivent quatre groupes d'élèves dans une journée à différents moments. Seules 29 % des salles de classe ne reçoivent qu'un groupe d'élèves durant toute une journée.

La vacation multiple est beaucoup plus prononcée que l'usage du multigrade alors même que les études disponibles sur le sujet montre que celle-ci a des conséquences néfastes sur le temps scolaire.

Des impacts forts de l'éducation dans le domaine social, en particulier de l'enseignement de base

Une part importante des effets sociaux de l'éducation mesurés (fécondité, santé, protection de la femme et civisme) est acquise avec l'enseignement de base, qui représente 65 % des effets apportés par l'éducation. L'enseignement secondaire général y contribue, quant à lui, à hauteur de 16 %, l'enseignement secondaire complémentaire à hauteur de 10 % et l'enseignement supérieur à hauteur de 15 %.

Si l'enseignement de base contribue à hauteur de 65 % en moyenne sur l'ensemble des questions sociales analysées, cet impact est moins important sur les comportements liés à la fécondité (38 %) et au civisme (33 %). Pour ces deux questions sociales, les autres niveaux d'enseignement présentent un impact non négligeable : impact de 25 % de l'enseignement supérieur sur la fécondité et de 28 % sur le civisme.

En effet, les rapports gains/coût sont faibles pour les autres niveaux d'enseignement comparativement à l'enseignement de base : celui de l'enseignement secondaire général en représente 25 %, celui de l'enseignement secondaire complémentaire représente le rapport le plus faible avec 15 % et celui du supérieur en représente 23 %, du fait de coûts unitaires de formations supérieurs à ceux de l'enseignement de base et d'un bénéfice marginal social moindre que celui de l'enseignement de base.



Guinée-Bissau : Rapport d'état du système éducatif • Avril 2013



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau
à Dakar

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

Pôle de Dakar
UNESCO - BREDA
12 Avenue Léopold Sédar Senghor
Dakar - Sénégal

Tél.: (+221) 33 849 59 79
Fax : (+221) 33 849 59 79
Web : www.poledakar.org